

Résultats des souscriptions aux obligations émises par le Fonds de Placements Collectifs en Titrisation « FT SOFAC AUTO LEASE II » à la date d'émission

Le FPCT « FT SOFAC AUTO LEASE II » dont le règlement de gestion a été agréé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 03/12/2024 sous la référence n° AG/TI/002/2024 et dont le document d'information a été visé à cette même date sous la référence n° VI/TI/003/2024 a conclu avec succès sa levée de fonds sur le marché.

La période de souscription s'est déroulée du 10/10/2024 au 12/12/2024 inclus. Le montant total des obligations émises s'élève à 980.9 Millions de Dirhams.

L'opération porte sur la titrisation de créances résultant de contrats de location avec option d'achat (LOA) de véhicules à moteur conclus par SOFAC avec ses clients.

SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF) est l'établissement gestionnaire du fonds. CIH Bank et CDG Capital sont respectivement le chef de file et le Co-Chef de file du syndicat de placement.

Les principales caractéristiques des obligations du FT SOFAC AUTO LEASE II se présentent comme suit :

Emetteur	« FT SOFAC AUTO LEASE II » Fonds de titrisation
Montant nominal unitaire	100.000 MAD
Nombre d'obligations émises	9.809
Date de jouissance	17/12/2024
Rythme d'amortissement	Trimestriellement à chaque date de paiement
Taux d'intérêt nominal (*) retenu à l'issue de la période de souscription	3,35%
Prime de risque	58 points de base
Date d'amortissement finale	27/06/2029

*Le Taux d'Intérêt Nominal correspond au taux permettant d'obtenir, pour une obligation, un prix à la date de jouissance égal à 100% de la valeur nominale en actualisant les flux futurs générés par cette obligation aux taux BDT Zéro Coupon calculés à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle qu'elle est publiée par Bank Al-Maghrib le 28 novembre 2024 augmentés d'une Prime de Risque de 58 points de base.

Résultats de souscriptions :

Catégories des souscripteurs	Montants proposés en MAD	Montants alloués en MAD	Taux de satisfaction	Taux retenu
Etablissements de crédit	50 000 000	50 000 000	100%	3,35%
OPCVM	894 900 000	894 900 000	100%	3,35%
Sociétés d'assurance et de réassurance	36 000 000	36 000 000	100%	3,35%
Total	980 900 000	980 900 000	100%	3,35%

Arrangeur & Etablissement Gestionnaire	Initiateur	Dépositaire
		
Organismes de placement		
Co-Chef de file du Syndicat de Placement	Chef de file du Syndicat de Placement	
		